

***ACTION EXPERTISE COMMISSARIAT AUX COMPTES***

*39, rue Paul Claudel*

*91000 – EVRY*

*Tel 01.69.36.18.10 – Fax 01.69.36.47.99.*

**STADE FRANÇAIS PARIS SAINT-CLOUD**

Société Anonyme au capital de 177.120 €uros

8 Place de l'Eglise

92210 – SAINT-CLOUD

794 758 946 RCS NANTERRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 juin 2021**

A l'assemblée générale de la société STADE FRANÇAIS PARIS SAINT-CLOUD,

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STADE FRANÇAIS PARIS SAINT-CLOUD relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

### **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 14 octobre 2021.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Fait à Evry, le 15 octobre 2021

Le Commissaire aux comptes  
**ACTION EXPERTISE COMMISSARIAT AUX COMPTES**  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**Fabien POURBAIX**

DocuSigned by:  
*Fabien POURBAIX*  
D10735C1DEAE429...

**Maryline BRISSET**

DocuSigned by:  
*BRISSET Maryline*  
62580CE976E3412...

## ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 30/06/2021	Net au 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	75 605	6 368	69 237	
Autres immobilisations corporelles	2 341	1 782	559	966
Immo. en cours, avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	10 626		10 626	6 971
<b>Total</b>	<b>88 572</b>	<b>8 150</b>	<b>80 422</b>	<b>7 937</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières,approvisionnements	9 979		9 979	9 685
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	51 900		51 900	47 234
Fournisseurs débiteurs	2 016		2 016	924
Personnel	3 269		3 269	7 707
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 029		12 029	1 326
Autres créances	55 622		55 622	42 313
<b>Divers</b>				
Avances & acptes versés/commandes				14 640
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	40 276		40 276	217 975
<b>Total</b>	<b>175 090</b>		<b>175 090</b>	<b>341 803</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	6 928		6 928	3 550
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Act				
<b>Total</b>	<b>6 928</b>		<b>6 928</b>	<b>3 550</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>270 591</b>	<b>8 150</b>	<b>262 441</b>	<b>353 290</b>

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 30/06/2021	Net au 30/06/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	177 120	177 120
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-107 281	-119 438
Résultat de l'exercice	39 219	12 156
Subventions d'investissement	27 473	
Provisions réglementées		
<b>Total</b>	<b>136 531</b>	<b>69 839</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts	40 307	41 013
Découverts, concours bancaires	524	82
Associés et dettes financières diverses	20 349	28 337
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 564	15 001
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	23 022	35 965
. Organismes sociaux	7 280	14 515
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 725	12 468
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	758	544
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 882	135 526
<b>Total</b>	<b>121 409</b>	<b>283 451</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	4 500	
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>262 441</b>	<b>353 290</b>

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/07/2020	%	du 01/07/2019	%	Var. en val. annuelle	
	au 30/06/2021	CA	au 30/06/2020	CA	en euros	%
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises			175	0,09	-175	-100,00
Production vendue	177 248	100,00	189 329	99,91	-12 081	-6,38
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	562 904	317,58	436 300	230,23	126 604	29,02
Autres produits	52 593	29,67	38 467	20,30	14 126	36,72
<b>Total</b>	<b>792 744</b>	<b>447,25</b>	<b>664 271</b>	<b>350,53</b>	<b>128 473</b>	<b>19,34</b>
<b>CONSOMMATIONS</b>						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)	-294	-0,17	-1 295	-0,68	1 001	77,29
Autres achats & charges externes	390 944	220,56	361 779	190,91	29 164	8,06
<b>Total</b>	<b>390 649</b>	<b>220,40</b>	<b>360 484</b>	<b>190,23</b>	<b>30 165</b>	<b>8,37</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et versements ass.	9 976	5,63	6 363	3,36	3 612	56,77
Salaires et traitements	255 344	144,06	186 077	98,19	69 267	37,22
Charges sociales	41 893	23,64	60 514	31,93	-18 621	-30,77
Dotations amortissements, dep. et prov.	6 775	3,82	25 559	13,49	-18 784	-73,49
Autres charges	33 012	18,62	2 112	1,11	30 899	#####
<b>Total</b>	<b>346 999</b>	<b>195,77</b>	<b>280 626</b>	<b>148,08</b>	<b>66 373</b>	<b>23,65</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>55 096</b>	<b>31,08</b>	<b>23 160</b>	<b>12,22</b>	<b>31 935</b>	<b>137,89</b>
Produits financiers						
Charges financières	109	0,06	14	0,01	95	684,86
<b>Résultat financier</b>	<b>-109</b>	<b>-0,06</b>	<b>-14</b>	<b>-0,01</b>	<b>-95</b>	<b>-684,86</b>
Quote-part des opérat. en commun						
<b>Résultat courant</b>	<b>54 986</b>	<b>31,02</b>	<b>23 146</b>	<b>12,21</b>	<b>31 840</b>	<b>137,56</b>
Produits exceptionnels	2 527	1,43			2 527	#####
Charges exceptionnelles	18 294	10,32	10 990	5,80	7 304	66,46
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-15 767</b>	<b>-8,90</b>	<b>-10 990</b>	<b>-5,80</b>	<b>-4 777</b>	<b>-43,47</b>
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>39 219</b>	<b>22,13</b>	<b>12 156</b>	<b>6,41</b>	<b>27 063</b>	<b>222,62</b>

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

## ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**



Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

## ANNEXE

Exercice clos le : 30/06/2021

Durée : 12 mois

### 1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



## 2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
<b>Frais d'acquisition</b>				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Frais externes de formation</b>				
nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Coûts d'emprunts activables</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
<b>Dépenses de développement remplissant les critères d'activation</b>				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

## ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels .....		75 605		75 605
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes .....	2 341			2 341
Immobilisations financières.....	6 971	7 991	4 336	10 626
<b>Total.....</b>	<b>9 312</b>	<b>83 596</b>	<b>4 336</b>	<b>88 572</b>

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels .....		6 368		6 368
Autres immobilisations corporelles..	1 375	407		1 782
<b>Total.....</b>	<b>1 375</b>	<b>6 775</b>		<b>8 150</b>

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
<b>Total.....</b>				

## 2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

### Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

### Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

### COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

### AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

#### Durées d'amortissement

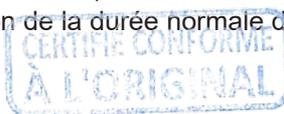
#### Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

#### Immobilisations décomposées :

**Structure :** amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

**Composants :** amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.



#### Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Linéaire	60 mois				
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	48 mois				

## 2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

### AUTRES POSTES DE L'ACTIF

#### - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.  
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

<b>Valeurs brutes</b>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	9 685	9 979	9 685	9 979
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Total.....</b>	<b>9 685</b>	<b>9 979</b>	<b>9 685</b>	<b>9 979</b>

<b>Dépréciation des stocks</b>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Total.....</b>				

#### - CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

**Créances représentées par des effets de commerce** Néant

Clients.....		
Autres créances.....		

#### **Etat des créances :**

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	10 626		10 626
Actif circulant et charges constatées d'avance.	131 764	131 764	

#### **Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :**

Immobilisations financières.....		
Clients et comptes rattachés.....		
Autres créances.....	55 300	
Disponibilités.....		

#### **Charges constatées d'avance :**

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

#### **Dépréciation des créances et autres postes d'actif**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances .....	30 667		30 667	
Autres postes d'actif.....				
<b>Total.....</b>	<b>30 667</b>		<b>30 667</b>	

### 3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

**Capital social (actions ou parts) :**

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	8 856	20,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	8 856	20,00

**Provisions :**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
<b>Total.....</b>				

**Etat des dettes :**

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	40 831	8 613	32 217	
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	8 564	8 564		
Dettes fiscales et sociales.....	39 785	39 785		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	32 231	32 231		
Produits constatés d'avance.....	4 500	4 500		
<b>Total.....</b>	<b>125 909</b>	<b>93 692</b>	<b>32 217</b>	

**Dettes représentées par des effets de commerce :** Néant

Dettes financières.....		
Fournisseurs.....		
Autres dettes.....		

**Charges à payer incluses dans les postes du bilan :**

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit....	82
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	3 120
Dettes fiscales et sociales.....	10 286
Autres dettes.....	

**Produits constatés d'avance :**

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

**4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS****Dettes garanties par des sûretés réelles**

Néant

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

**Engagement donnés**

Intérêts sur emprunts.....	572
Avals et cautions.....	
Autres engagements donnés.....	

**Engagements réciproques**

Effets escomptés non échus.....	
Crédit-bail mobilier.....	
Crédit-bail immobilier.....	
Locations longue durée.....	2 627
Autres engagements réciproques.....	

**Engagements reçus**

Néant

Avals et cautions.....	
Autres engagements reçus.....	

**Effectifs**

12,11

**Autres informations significatives**

Néant

# ***ACTION EXPERTISE COMMISSARIAT AUX COMPTES***

*39, rue Paul Claudel  
91000 – EVRY  
Tel 01.69.36.18.10 – Fax 01.69.36.47.99.*

## **STADE FRANÇAIS PARIS SAINT-CLOUD**

Société Anonyme au capital de 177.120 €uros

8 Place de l'Eglise  
92210 – SAINT-CLOUD  
794 758 946 RCS NANTERRE

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 30 juin 2021**

A l'assemblée générale de la société STADE FRANÇAIS PARIS SAINT-CLOUD,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

##### **Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 225-38 du code de commerce.

Fait à Evry, le 15 octobre 2021

Le Commissaire aux comptes  
**ACTION EXPERTISE COMMISSARIAT AUX COMPTES**  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**Fabien POURBAIX**

DocuSigned by:  
*Fabien POURBAIX*  
D10735C1DEAE429...

**Maryline BRISSET**

DocuSigned by:  
*BRISSET Maryline*  
62580CE976E3412...